

municipalités, les entreprises industrielles et commerciales et les citoyens du Québec, aux tarifs les plus bas compatibles avec une saine gestion financière.

[Traduction]

M. Boulet: Oui. Je veux dire que, comme vous le savez, nous avons déjà créé le prototype d'une station nucléaire de 250 megawatts qu'on doit mettre en service l'an prochain; d'après les résultats obtenus de cette station, il pourrait être fort possible, et je sais que la Commission étudie actuellement cette éventualité, d'utiliser d'autres stations nucléaires près de Montréal. Nous savons toutefois que le fonctionnement de toute entreprise hydraulique, une fois aménagée, ne coûte rien ou très peu. D'autre part, si l'on opte pour le projet de la baie James, où nous aurons près de 9,000 megawatts d'énergie hydraulique, la distance est très grande et le coût de la ligne de transport d'énergie très coûteuse. Pour vous en donner seulement une idée, en ce que concerne les chutes Churchill, la ligne de transport à elle seule coûterait environ 500 millions de dollars à partir de Churchill. Nous avons maintenant découvert qu'il sera impossible d'utiliser 735 kilo-volts entre Montréal et la baie James, à cause de la stabilité de notre réseau; il nous faudra donc utiliser une tension dépassant peut-être 1,200 kilo-volts, ou 1,300 C.A., ou, si c'est impossible, il nous faudra adopter des lignes de transport C.D. Mais après décision prise sur l'aspect technique, nous devons procéder à une évaluation complète du coût global de l'entreprise. Il va de soi que, si le taux de l'intérêt ne baisse pas, le projet hydraulique pourrait alors devenir si coûteux qu'il nous faudrait songer aux stations thermales ou nucléaires.

Le sénateur Cameron: Il me semble avoir lu, il y a quelque temps—un an et demi au plus—que vous aviez découvert une nouvelle méthode de transmission à haute tension à partir des chutes Churchill.

M. Boulet: C'est vrai. Il s'agit de la ligne à 735 kilo-volts. Notre première ligne a fonctionné en 1965 de Manicouagan à Montréal. Actuellement nous étendons ce réseau jusqu'aux chutes Churchill.

Le sénateur Cameron: Oui, mais maintenant, à cause de la distance, il faut aménager une ligne à encore plus haute...

M. Boulet: A plus haute tension; une quantité accrue de courant sur chaque ligne.

Le sénateur Cameron: Oui. Où en est maintenant ce développement?

M. Boulet: Ces lignes sont maintenant en usage. S'agit-il des chutes Churchill ou de la nouvelle? Nous sommes justement en train de poursuivre une étude générale sur la capacité, et de là, si nous trouvons qu'une charge de 1,200 kilo-volts est possible, nous irons de

l'avant et procéderons à quelques expériences en laboratoires—à ce moment-là ceux-ci seront prêts—afin de découvrir s'il est techniquement réalisable de le faire; sinon, nous devrons utiliser le courant direct.

Le sénateur Cameron: Je vois.

Le président: Vous ne faites que commencer vraiment à vous engager dans cette voie?

Le sénateur Cameron: Oui, c'est ce que je croyais.

M. Boulet: Oui, car l'entreprise des chutes Churchill nous offre l'occasion de poursuivre toutes ces études.

Le sénateur Cameron: Combien de temps pensez-vous qu'il faudra pour découvrir si cette nouvelle expérience réussira?

M. Boulet: Environ un an et demi ou deux ans.

Le sénateur Cameron: Avez-vous des raisons sérieuses de croire que ce sera un succès?

M. Boulet: Oui, d'après ce que nous avons entendu de toutes les parties du monde—des gens vivant aux États-Unis et en Europe—ils semblent penser qu'une charge de 1,200 kilo-volts fonctionnera. J'ignore si vous avez eu vent du projet qui a été annoncé, à la fin de janvier, par une société d'utilité publique aux États-Unis. Je ne peux me souvenir de son nom, mais c'est une coentreprise de l'AEC qui poursuit une étude théorique et des expériences. Mais maintenant qu'ils savent que nous aurons les installations techniques à Montréal, ils les utiliseront pour leurs expériences.

Le sénateur Cameron: La Commission serait-elle prête à accepter des soumissions, visant les futures stations d'énergie nucléaire, de la part de manufacturiers à l'extérieur du Canada, dans l'éventualité d'une telle réalisation?

M. Boulet: A mon avis, la politique actuelle de la Commission est d'encourager nos fabricants canadiens de telle sorte que, si un article est construit dans la province de Québec, nous leur donnons 15 p. 100. C'est-à-dire que, si leurs soumissions sont de 15 p. 100 plus élevées, on les considère sur le même pied que les autres; si l'article est fabriqué au Canada, nous leur donnons 10 p. 100. Je ne vois donc pas comment un manufacturier étranger pourrait concurrencer les nôtres dans les usines nucléaires.

Le président: Cela pourrait contribuer à augmenter le coût au consommateur, cependant.

M. Boulet: Oui, évidemment, mais en réduisant le chômage on pourra peut-être récupérer cet argent dans la vente du courant électrique.